# AVIS PUBLIC

Le Plateau-Mont-Royal
Montréal

## DEMANDE DE DÉMOLITION

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le comité d'étude des demandes de permis de démolition tiendra une séance le **mardi 7 mars 2018, à 18 h**, au bureau d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal situé au 201, avenue Laurier Est, 5e étage, afin de statuer, conformément au *Règlement régissant la démolition d'immeubles* (2004-16), sur la demande ayant trait à l'immeuble situé au :

**5842, avenue du Parc**

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis public ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au soussigné, à l'adresse suivante :

Bureau d'accueil du Plateau-Mont-Royal
201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée
Montréal (Québec) H2T 3E6

PRENEZ EN OUTRE AVIS que toute personne intéressée peut se faire entendre par le comité à ladite séance relativement à cette demande.

Montréal, le 17 février 2017

Le secrétaire d'arrondissement,

Me Claude Groulx

>7130797